

Indicateurs liés au temps de travail



¹ Les salariés propriétaires de leur entreprise, les collaborateurs familiaux et les apprentis, qui ne sont pas présentés dans le schéma, sont aussi inclus dans le calcul. La durée normale de travail des deux premières catégories correspond au nombre d'heures habituelles. Dans le cas des apprentis, la durée normale correspond au nombre d'heures de travail devant être réalisées au sein de l'entreprise.